

NO COMMENT !

Au même moment... # 37

Chronique d'une culture dopaminée

A l'occasion de la diffusion
du documentaire de Ali Watani
Diffusion LCP Assemblée nationale
[Cannabis, le paradoxe français](#)





Cannabis, le paradoxe français

Un documentaire télévisé de Ali Watani
Diffusion LCP, mars 2025
52 mns

EXTRAIT

« Je vends de l'herbe depuis que j'ai 12 ans. J'en ai vendu depuis plus de 20 ans. Je me suis fait choper quelques fois. Mais en vieillissant, j'ai compris un truc : le cannabis n'aurait jamais dû être illégal. C'était la pire chose à faire. Tu perds des revenus fiscaux. Tu mets des gens en prison. Tu enlèves des pères à leurs enfants, des mères à leurs enfants, des enfants à leur mère. La prison, ça change rien. Moi maintenant je suis rangé. Je fais mon business. J'ai un rôle positif. Je donne du boulot à des gens qui en ont besoin. J'emploie à peu près 40 personnes dans toutes mes activités. C'est vraiment un super truc. C'est positif ! »

Matthew, directeur de Coffee-shop à New York

Au même moment... En France, le fameux paradoxe bleu blanc rouge et vert persiste et signe. Ce paradoxe fait de la France en même temps l'un des pays les plus prohibitifs et l'un des plus gros consommateurs de cannabis. La guerre à la drogue n'est jamais perdue tant qu'elle se poursuit, diront certains, au risque de faire toujours plus de victimes encore. Défendre à tout prix une prohibition, aveugle, c'est être sûr de ne pas être taxé de laxisme, mais c'est aussi décider de ne pas regarder la réalité en face. Même le cannabis à usage médical n'est pas encore certain d'être légalisé dans notre douce France qui a tellement peur de présenter la plante verte sous un jour favorable... Ce documentaire nous promènera, sans prendre parti, des deux côtés de l'argumentaire des pour ou des contre la vente encadrée du cannabis récréatif... Aux Etats-Unis, où 24 Etats ont déjà légalisé, on encourage la reconversion des anciens trafiquants en leur accordant des licences d'ouverture de coffee-shop, une façon de réparer les injustices d'une prohibition historique dont les premières victimes furent les minorités, stigmatisées pour leurs usages, puis dans le cadre du trafic... En France, on est encore bien loin de la légalisation. L'Académie de médecine, que le réalisateur questionne via l'un de ses membres, est catégorique : si l'alcool et le tabac font des dégâts sanitaires, pourquoi encourager la légalisation d'un troisième produit qui en ferait tout autant ? Serait-elle alors favorable à une prohibition totale de l'alcool, par exemple ? Gageons que si la proposition lui avait été faite, la réponse aurait été négative, culture viticole française oblige... Et si le cannabis, avec son million de consommateurs quotidiens, était finalement devenu culturellement bien installé en France ? Une chose est sûre, la culture du trafic se porte bien. Alors, à Marseille, par exemple, les mères de familles se mobilisent pour demander qu'on protège leurs enfants, victimes directes ou collatérales d'une violence que le commerce débridé de stupéfiants ne fait qu'aggraver. Une maman, en entretien informel avec un policier à la terrasse d'un café, se questionne : et si la légalisation était l'un des leviers pour endiguer cette violence ? Le policier, lui, ne se questionne plus : frapper plus fort encore, mettre encore plus de moyens dans la lutte contre les trafics, convaincu qu'il ne faut pas baisser les bras... Le dialogue de sourds se poursuit donc entre les tenants d'une idéologie prohibitive datée, et ceux qui, par souci de pragmatisme, étudient des alternatives pertinentes...